

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du jeudi 4 juillet 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Pierre MIDOL, Dominique MONNIER.

Date de convocation :

24/06/2024

Date d'affichage :

24/06/2024

Absent : Valentin TRESY (procuration à Laurent MASSON)

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

OBJ.

### Cartes Avantages Jeunes

La carte avantages jeunes 2024-2025 sera vendue au tarif de 10€, soit le même tarif que pour l'année 2023-2024. La facturation sera de 9 € pour les communes qui l'offrent aux jeunes ou qui prennent en charge une partie du prix.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

*Décide d'offrir une carte avantage jeunes à toute personne âgée de 20 ans et moins domiciliée dans la commune.*

*Autorise le maire à signer tout document s'y afférant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD



*Isabelle*

